

# Une boulette "suédoise" à 600 millions d'euros

■ La baisse des recettes IPP pour les Régions est ramenée de 750 à 157 millions d'euros.

Il y a trois mois, l'ajustement budgétaire du gouvernement fédéral déclenchait une guerre de tranchées entre la Wallonie (PS/CDH) sur-tout et le gouvernement fédéral emmené par Charles Michel. Le fédéral annonçait pour les trois Régions une baisse des recettes IPP (impôt des personnes physiques) d'un montant de 750 millions d'euros (400 pour la Flandre, 250 pour la Wallonie et 100 pour Bruxelles).

Coup de théâtre ce mardi: le ministre fédéral des Finances, Johan Van Over-

tveltdt (N-VA), a annoncé que les calculs effectués à l'époque par le SPF Finances n'étaient pas corrects et que désormais ce manque à gagner pour les régions s'élevait à 157 millions seulement. D'où vient-il? Un membre influent de l'exécutif fédéral explique l'origine de ce couac: "C'est une énorme erreur du ministère des Finances. L'estimation de l'impact de la révision de la loi de financement a été calculée par des tests dont l'échantillonnage n'était pas assez large."

Quel impact ce nouveau calcul aura-t-il sur le budget du gouvernement fédéral? On pourrait le savoir ce mercredi: le comité de monitoring doit remettre des estimations. Mais il semble déjà clair que l'équipe de Charles Michel va devoir se serrer la ceinture

dans le cadre d'un nouvel ajustement du budget 2015. Alors que l'exercice 2016 est en pleine préparation...

**L'ironie du sort...**

Cette boulette de l'administration fait rire jaune du côté de la rue de la Loi. En effet, le gouvernement "suédois" avait bouclé, à la surprise générale, son contrôle budgétaire de mars en quelques heures, la première estimation de l'impact de la révision de la loi de financement reportant à la base de poids de l'effort sur les entités fédérées. Mais voilà que, après des calculs plus précis, le fédéral se prend un fameux retour de boomerang. "On se sent un peu ridicule", confie un collaborateur ministériel haut placé.

**F.C. et S.Ta.**

## "Nous utiliserons cet argent pour les prochains efforts budgétaires"

**Entretien Stéphane Tassin**

A l'annonce de cette nouvelle, le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS), ne masquait pas une certaine satisfaction.

**Vous devez être content. Vous aviez raison de contester les chiffres annoncés par le fédéral?**

Nous avons été traités de manière irrespectueuse lors d'un célèbre comité de concertation. Certains nous ont même qualifiés d'irresponsables lorsque nous avons contesté une partie de ces chiffres. Ils estimaient à l'époque la baisse de l'IPP à 248 millions d'euros pour la Wallonie. Le chiffre atteint désormais 48 millions d'euros, cela fait quand même 200 millions d'euros de différence.

**Par rapport à l'ajustement budgétaire réalisé après cette annonce, vous dégagez donc un surplus de près de 50 millions. Qu'allez-vous en faire?**

On ne va pas les dépenser. Cela démontre que nous sommes bien dans les balises de la trajectoire européenne. Nous allons voir de quelle manière ce montant peut servir pour les efforts budgétaires que nous devons encore faire en 2016 et 2017.

**Pour l'avenir, le fédéral devra-t-il agir autrement?**

Tout d'abord, je signale qu'ils s'étaient engagés à refaire les calculs, qu'ils l'ont fait et qu'ils ont reconnu une erreur monumentale, ce qui est assez rare en politique pour être souligné. J'espère que cela leur servira de leçon et qu'à l'avenir, on arrêtera de

penser que tout ce qui vient de Wallonie est réalisé par des incapables.

J'espère aussi qu'à l'avenir, lorsque nous leur dirons qu'il y a un problème dans les calculs, ils y seront plus attentifs. Dans cette histoire, nous n'avons fait que défendre notre bon droit.

**"J'espère qu'on arrêtera de penser que tout ce qui vient de Wallonie est réalisé par des incapables."**

**PAUL MAGNETTE**  
Ministre-Président wallon (PS).